

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN445

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 40

A la première phrase de l'alinéa 2, substituer le mot : "promulgation", au mot : "publication".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.